



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, INITIATION
À LA NOUVELLE CITOYENNETÉ ET COHÉSION NATIONALE

Le Ministre

**ARRETE MINISTERIEL N° 004/CAB/MIN/J-INC-CN/CJA/YBZ/2024 DU 19.01.2024
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE NATIONAL DE
L'IMPLEMENTATION DE LA RESOLUTION 2250 DU 09 DECEMBRE 2015 DU CONSEIL DE
SECURITE DES NATIONS UNIES SUR LES JEUNES, LA PAIX ET LA SECURITE.**

Le Ministre,

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo, telle que modifiée par la Loi N°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution du 18 février 2006, spécialement en ses articles 42, 43, 60, 63, 64 et 93 ;

Vu la Résolution 2535 de 2020 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur le maintien de la paix et de la sécurité internationale, exigeant l'implication des jeunes dans le cadre des opérations de maintien de la paix de l'ONU, adoptée le 14 juillet 2020 ;

Vu la Résolution 2419 de 2018 sur les menaces contre la paix et la sécurité internationale, appelant à l'inclusion intégrale des jeunes dans la négociation et la mise en œuvre des accords de paix ainsi qu'à leur participation à la prise de décisions, adoptée le 6 juin 2018 ;

Vu la Résolution 2250 sur « les Jeunes la Paix et Sécurité » adoptée le 9 décembre 2015 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies ;

Vu l'Ordonnance n°21/006 du 14 février 2021 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance n°21/012 du 12 avril 2021 portant nomination des Vices-Premiers Ministres, Ministres d'Etat, Ministres, Ministre délégué et des Vice-Ministres ;

Vu l'Ordonnance n°22/002 du 07 janvier 2022 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre Président et le Gouvernement ainsi qu'entre membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°22/003 du 07 janvier 2022 fixant les attributions des Ministères ;

Revu l'Arrêté Ministériel n°051/CABMIN/J-INC-CN/YBZ/2022 du 28 décembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Secrétariat Technique chargé de l'implémentation de la Résolution 2250 sur les jeunes, la paix et la sécurité adoptée le 09 décembre 2015 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies ;

Revu l'Arrêté Ministériel N°038//CABMIN/J-INC-CN/YBZ/2021 du 27 janvier 2021 portant nomination des membres du Secrétariat Technique Nationale chargé de l'Implémentation de la Résolution.



Considérant la nécessité de redynamiser l'équipe en intégrant des nouvelles compétences ;

Vu les dossiers des experts ;

Vu la nécessité et l'urgence ;

ARRETE :

Article 1

Sont nommés membres de la coordination Nationale du Secrétariat Technique :

1. Madame Jacqueline KITOGA MBILIZI, Coordinatrice nationale
2. Monsieur Justus TSHIKONA, Cordon adjoint en charge des questions administratives
3. Madame Liliane LELO NYIMI, Cordon Adjointe chargée des finances
4. Madame Deborah NYAMUNGABO NSIMIRE, coordinatrice adjointe en chargée de Technique et Suivi, Evaluation
5. Monsieur Benjamin KUMA NIWA rapporteur
6. Monsieur Erick TSHONGO KASEREKA, Trésorier
7. Madame Naomi MODI KABANDJA, point focal genre
8. Monsieur NFUMU DIA NYAMA, Chargé de communication
9. Madame Nora IPANGA TOAKILA, Chargée des programmes
10. Monsieur JOSS KALENGA, Secrétaire administratif

Article 2

Sont nommés membres dans les cellules spécialisées du Secrétariat Technique Nationale :

11. Monsieur Papy BOSELE ILANGA, Chargé de participation et prévention
12. Madame Marie-Rose TSHITE BOTSHILA, Directeur en charge de protection et partenariat
13. Monsieur Arthur DIANDA, Directeur en charge du désengagement et/ou réintégration

Article 3

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent arrêté.

Article 4

Le Secrétaire Général à la Jeunesse, Initiation à la Nouvelle citoyenneté et cohésion nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 19 FEV 2024

Dr. Yves BUNKULU ZOLA

